

# CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

13520 MAUSSANE LES ALPILLES

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

Conseillers municipaux en exercice	9
Présents	9
Quorum	5
Votants	9

Séance du 23 avril 2026

---ooOoo---

Le vingt-trois avril deux mille vingt-six à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. régulièrement convoqué le 15 avril deux mille vingt-six s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, en réunion ordinaire sous la Présidence de Monsieur Jean-Christophe CARRÉ, Président.

**Etai~~ent~~ présents :** Jean-Christophe CARRÉ, Président, Henri REYNOUD Vice-Président, Dominique STEKELOROM, Murielle GARZINO, Claire ARSAC, Yolande NADALIN, Marie-France NEEL, Bernadette SAMUEL et Marine CAMOUS.

**Absents excusés :**

**Secrétaire de Séance :** Bernadette SAMUEL

N° 2026/04/23/01 - OBJET : Désignation d'un secrétaire de séance.

**Rapporteur :** Henri REYNOUD

Monsieur le Rapporteur rappelle qu'en début de chacune de ses séances, le conseil d'administration du CCAS nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

Il propose à cet effet de désigner Madame Bernadette SAMUEL.

Sur la proposition du Rapporteur,

Le conseil d'administration du CCAS, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres ayant pris part au vote,

Vu l'accord unanime des membres présents pour procéder à cette désignation à main levée

**DECIDE** de désigner Bernadette SAMUEL en qualité de secrétaire de séance

**DONNE** tous pouvoirs à Monsieur le Président pour l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à Maussane les Alpilles, en l'Hôtel de ville les jour, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Délibération exécutoire par sa publication  
et sa transmission à la sous-Préfecture le : 30 AVR. 2026

Secrétaire de séance,

**Bernadette SAMUEL**

Le Président,  
**Jean-Christophe CARRÉ**

Publication sur le site de la mairie le :

13.30 AVR. 2026